



Déclaration préalable

CAPD du 16 février 2012

Monsieur le Directeur Académique,

Nous sommes réunis ce jour notamment afin d'examiner le protocole académique d'évaluation d'école.

Le SNUipp-FSU Somme tient à rappeler qu'il considère que l'évaluation telle qu'elle existe actuellement, sous forme d'inspection individuelle sanctionnée par une note, est un dispositif d'un autre âge et qu'il faut réfléchir à de nouvelles modalités donnant plus de place à la cohérence d'équipe et à la formation.

Pour autant, le SNUipp-FSU rejette le protocole académique d'évaluation d'école tel qu'il a été présenté dans les documents préparatoires à cette CAPD. En effet, la complexité des documents et le temps nécessaire à leur renseignement vont alourdir la charge de travail des équipes pédagogiques, particulièrement celle du directeur de l'école.

Ce protocole est une copie quasi conforme de celui qui existe dans le second degré alors que les moyens des écoles primaires ne sont en rien comparables avec ceux des établissements secondaires. Le SNUipp-FSU refuse la mise en place des EPEP qui se profile derrière ce type de procédures et revendique une réelle reconnaissance de la fonction de directeur d'école, sans recourir à un changement de statut.

Malgré notre opposition à ce protocole académique, nous veillerons à ce qu'il soit le moins contraignant possible pour nos collègues, en supprimant notamment tout ce qui ne concerne pas directement la relation avec les élèves et leurs familles.